



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2016

Après la vérification des signatures de la feuille de présence et des 19 procurations, il est constaté que le quorum est atteint avec 79 participants pour un effectif de 99 adhérents à jour de leur cotisation. Sur ces 79, les dames représentent 66 % et les hommes 34 %.

La présidente, madame Arlette Delcour, peut donc débiter l'assemblée générale. La présidente souhaite la bienvenue à tous et remercie les animateurs bénévoles et les membres du comité directeur qui se sont engagés au service du club et qui ont permis son développement puisque notre club compte à ce jour 112 adhérents dont 13 sont licenciés au Club de Vauréal.

Notre club propose 10 activités différentes animées par des animateurs bénévoles et deux animateurs salariés pour la gym-stretching et une nouvelle activité : la zumba. Il faut noter que cette année nous avons pu créer également le tir à l'arc et le cyclisme grâce à notre animateur Bernard Decker.

IL sera procédé à la fin de notre assemblée générale au renouvellement du comité directeur par l'élection des candidats qui ont accepté de se lancer dans la gestion du club. La présidente rappelle l'importance de la formation de futurs animateurs et du maintien des liens avec le comité départemental (CODERS95), du comité régional (CORES IDF) et la fédération (FFRS) qui compte maintenant cent mille adhérents dans toute la France. Ces différentes instances inviteront les adhérents du département 95 à assister à leurs assemblées générales. L'AG de la FFRS aura lieu en mars 2017 à Vichy et tous les présidents des Coders seront appelés à voter pour le renouvellement du comité directeur qui élira le bureau.

La présidente demande d'excuser l'absence de la trésorière, prise par ses occupations professionnelles et la remercie, au nom du club, pour le travail accompli depuis la création du club en 2011. Le secrétaire présentera le rapport financier.

La présidente présente ses vœux de bonne et heureuse année à l'assemblée et encourage tous les adhérentes et adhérents à continuer à pratiquer les activités physiques dans le même esprit de convivialité.

La présidente demande au secrétaire de présenter le bilan d'activité, le rapport financier et également de prendre en charge les élections du nouveau comité directeur qui aura lieu à la fin de l'assemblée générale.

Rapport d'activités :

Date	Effectif	GYM-stretching	RANDO	DANSE	CYCLO	Tennis de Table	TIR à l'ARC	TAI-CHI	ZUMBA	AQUAGYM
2016	112	33	70	19	7	5	6	13	10	7
2015	95	24	63	20		5		16		8
%	18%	38%	11%	-5%		0%		-19%		-13%

À ce jour, notre club compte 112 adhérents contre 95 l'an passé soit + 18%. On notera la bonne progression de l'activité gym-stretching. La randonnée reste l'activité la plus importante répartie entre les marches de deux heures et principalement les randonnées de trois heures et plus. La moyenne d'âge de nos adhérents reste stable, elle est de 67ans pour les dames et de 68 ans pour les messieurs. Nous constatons également une augmentation du nombre de messieurs dans notre club. Nous sommes passés de 18% en 2013, à 24% en 2014, à 28% en 2015 et 29% en 2016.

Les événements tragiques de fin 2015 ont eu pour conséquence l'annulation de plusieurs sorties dans Paris avec les Godillots Familiaux.

Le 10 avril 2016 : Le club de cyclisme de Menucourt a proposé une sortie familiale en vélo avec la participation de quelques adhérents de notre club.

Le 26 Mai : Le club de Vauréal a organisé une rencontre de randonneurs avec tous les clubs du Val d'Oise. Les quatre animateurs et 20 adhérents de notre club ont participé à cette manifestation.

Du 04 au 11 juin : Séjour en Bretagne à Erdeven organisé par le club d'Enghien avec 8 participants de Courdimanche qui ont trouvé le lieu agréable et une météo favorable.

Du 13 au 16 septembre : Séjour sportif au Mont Saint Michel. Il faut souligner l'organisation parfaite de ce séjour par Bernard Boussuge et Jean-Pierre Thoumy. Au programme, visite guidée du Mont, randonnée côtière et traversée pédestre de la baie avec un guide (sous la pluie !).

Samedi 03 décembre : Téléthon à Courdimanche avec la participation de nos danseuses.

Rapport financier :

La trésorière Marie-France MOULIN a demandé au secrétaire de lire à l'assemblée le rapport de trésorerie 2015-2016.

Citation :

RAPPORT DE TRESORERIE 2015-2016

Bonjour à tous,

Les comptes de l'année 2015-2016 font ressortir un excédent de 10 027,18 € (y compris l'épargne) contre 4 657,92 € l'année précédente.

Nous avons augmenté notre épargne de 2 000 €, le montant du livret bleu s'élève à 4 032,70 €

Le nombre d'adhérent est quasi identique = 112 au lieu de 110.

Aucune subvention n'a été demandée cette année à la Mairie de Courdimanche.

Suite au changement du Comité Directeur, il nous est impossible de vous garantir le budget prévisionnel décrit dans le bilan.

Marie-France MOULIN
Trésorière du Club.

Fin de citation :

Le bilan 2015-2016 et le budget prévisionnel avaient été communiqués à tous les adhérents avant l'assemblée générale.

Le bilan 2015-2016 n'a pu être contrôlé par les vérificateurs aux comptes pour des raisons de calendrier.

Le secrétaire demande à l'assemblée le quitus. Le quitus est accordé avec une voix contre et deux abstentions.

Siège social du Club :

Le siège social du club était au domicile de la présidente Arlette Delcour qui a décidé de ne pas se représenter. Il était donc indispensable de le modifier. La mairie de Courdimanche a donné son autorisation pour que le nouveau siège du club se situe à

la Maison de l'Éducation, des Loisirs et de la Culture (MELC), sise au 64 boulevard des Chasseurs, 95800 Courdimanche.

Élections des membres du comité directeur de notre club :

Liste des candidats par ordre alphabétique :

Mesdames : Martine Boucharel, Elizabeth Chabot, Monique Chenu, Françoise Huette, Annie Renouvin, Manuelle Thoumy.

Messieurs : Guy Boucharel, Bernard Boussuge, Max Calteau, Gilles Camus, Michel Gilardi, Jean-Pierre Hulin, Alain Quesnel.

Le comité directeur avait envisagé un mode de scrutin basé sur la parité hommes-femmes. Mais l'article 12 de nos statuts précise que la représentation des femmes au sein du comité directeur doit refléter celle de l'assemblée générale afin de garantir l'égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes.

L'article 12 de nos statuts prévoit également de limiter le nombre de membres du comité directeur à 10 élus au maximum.

Il était donc prévu de demander à l'assemblée un vote pour définir soit la parité absolue, c'est à dire cinq femmes et cinq hommes soit tenir compte de la représentation féminine présente à l'assemblée, c'est à dire 6 femmes et quatre hommes.

Madame Monique Chenu a demandé de ne plus être sur la liste des candidates. IL n'était donc plus nécessaire de procéder à ce vote puisque les statuts étaient respectés.

Le secrétaire a demandé quatre volontaires pour être assesseurs au comptage des voix. Ces volontaires sont : Anne Guédrón, Bernadette Cruchant, Bernard Decker et Jean Bonora.

Il a été distribué à toutes les personnes habilitées à voter un bulletin avec la liste des candidats. Le secrétaire a demandé que le nom de Monique Chenu soit ôté de la liste. Cette liste comportait donc cinq candidates et 7 candidats. Deux candidats ne seront pas élus.

Le vote a pu commencer et chacun a dû signer la feuille d'émargement avant de mettre son bulletin dans l'urne.

Quand tous les électeurs ont voté, une pause a été demandé pour offrir à madame Arlette Delcour des fleurs et un cadeau de la part des adhérents pour la remercier du travail fait depuis 2011.

Ensuite l'assemblée a été appelée à partager un pot convivial en dehors de la salle et les assesseurs ont pu procéder au dépouillement du scrutin. Il leur a été fourni des feuilles de comptage des voix exprimées pour faciliter leur travail.

Vers 18h30, les résultats ont pu être annoncés.

Cinq candidates élues :

Martine Boucharel

Elizabeth Chabot

Françoise Huet

Annie Renouvin

Manuelle Thoumy

Cinq candidats élus :

Guy Boucharel

Bernard Boussuge

Max Calteau

Gilles Camus

Michel Gilardi

Jean-Pierre Hulin et Alain Quesnel n'ont pas été élus.

Les membres élus du comité directeur se sont ensuite réunis et ont décidé à l'unanimité de se réunir le jeudi 05 jan à la MELC pour élire le bureau.

Procès-verbal de la réunion du comité directeur

Du 05 Janvier 2017 pour l'élection du bureau.

Présents : Manuelle Thoumy, Annie Renouvin, Elisabeth Chabot, Martine Boucharel, Michel Gilardi, Gilles Camus, Bernard Boussuge, Max Calteau, Guy Boucharel

Excusée : Françoise Huet

Dans un premier temps il a été procédé à un vote à bulletin secret pour élire le ou la présidente.

Madame Elisabeth Chabot a été élue présidente à l'unanimité des membres du comité directeur présents.

La présidente nouvellement élue a ensuite demandé à procéder , toujours à bulletin secret, à l'élection du bureau composé en plus de la présidente , d'un(e) vice-président(e) , d'un(e) trésorier(ère), d'un(e) trésorier(ère) adjoint(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) secrétaire adjoint(e).

Ont été élus à l'unanimité des membres du comité directeur présents :

Bernard Boussuge	Vice-Président
Max Calteau	Trésorier
Michel Gilardi	Trésorier adjoint
Guy Boucharel	Secrétaire
Manuelle Thoumy	Secrétaire adjointe

Fin du procès-verbal.

La Présidente Elisabeth Chabot

Le secrétaire Guy Boucharel